

---

### Séance du mardi 19 décembre 2023

Date de la convocation : 12 décembre 2023

**Membres titulaires en  
exercice : 59**

*L'an deux mille vingt-trois et le deux novembre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne.*

**Présents : 42**

**Présents non votants :  
5**

**Présents votants :** Martine AUBRY, Eric BACHELEZ, Fabrice BARDOT, Christian BAZART, Evelyne BERTHAUX, Josiane BIGUINET, Robert BRENEUR, Philippe BRISSE, Sophie CHARRIOT, Patrice CHARTON, Alain CHAUDRON, Mathilde DECHEPPE, Sabrina DEJEAN, Hervé FABRE, Cédric GARAT, Marie-Cécile GEORGE, Jean-Marc ILIC, Clarisse JACQUET, Chantal JEANSON LAMBERT, Sylvine JOSSELIN, Dania KLEIN, Françoise KLEIN, Marie-Françoise KLEIN, Gérard L'HUILLIER, Vincent LOMBART, Maurice LOCARDEL, Séverine MACINOT, Pascal MENUISIER, Marie-Claude MICHEL, Thierry MIGOT, Michel MOREAU, Mireille MOREL, Marc NICOLAS, Sylvain OBARA, Laurent PALIN, Anne RAMAND, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Yannick SANGNIER, Marie-Pierre VERDUN, Christian WEISS, Brigitte WEISSE

**Représentés : 3**

**Représentés :** Jean-Louis ADRIAN représenté par Bernard RENAUDIN, Patrick GROSS représenté par Thierry RAMAND, Lidwine LINARD représentée par Françoise KLEIN

**Votants : 45**

**Excusés :** Frédéric ERNST, Raymond LECLERC, Céline PHILIPPOT

**Absents :** Patrice ADAM, Sarah BAJOLOTT, Cyril CHARLES, Didier CHASSEIGNE, Patrice DEFOULLOY, Clément FEVEZ, Sylvain FOURES, David GABRIEL, Serge GAUGUIER, Jean-Marie HURAUT, Raphael HUMBERT, Marie-Thérèse HURAUT, Christophe LANG, Nicolas MAURER, Karine PATRIS, Yannick PEZET, Nathalie PHILIPPOT, Julien PINET, Dominique SCHERMANN, Angélique THILL, Francis WITZ, Michel VARNUSSON, Christine POLMARD

**Secrétaire de séance :** Clarisse JACQUET

---

**DE\_2023\_105 - Objet : Recrutement d'un Assistant à Maître d'Ouvrage suite à la réalisation des audits énergétiques pour un accompagnement dans les travaux de rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux et demande de subventions**

Vu le CGCT,

Vu les statuts de la communauté de communes,

Madame la Présidente rappelle que des audits énergétiques ont été réalisés en 2022 sur 11 bâtiments intercommunaux.

A la suite de ces audits, il convient de définir un programme pluriannuel d'investissement. Ces investissements doivent permettre d'entretenir le patrimoine immobilier (bâtiments et leurs extérieurs) et de diminuer les coûts de fonctionnement actuels, tout en améliorant la qualité d'usage des bâtiments. C'est une action globale autour de la transition énergétique et écologique du patrimoine intercommunal.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De procéder au recrutement d'un assistant à maitre d'ouvrage pour accompagner la collectivité dans le programme de travaux de rénovation énergétique des bâtiments intercommunaux,
- D'autoriser la Présidente ou son représentant à lancer la consultation d'un AMO selon la procédure adaptée et à signer le marché à intervenir,
- De solliciter une subvention au titre des concours financiers de l'Etat,
- D'autoriser la Présidente à solliciter d'autres co-financements le cas échéant,
- De s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- D'autoriser la Présidente à signer tout document relatif à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,  
Madame Martine AUBRY

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 8 janvier 2024 et publié ou notifié le 8 janvier 2024
--